

SID – ESID Lyon – Audience bilatérale CFDT

Une audience bilatérale entre les interlocuteurs de la CFDT et la direction de l'ESID de Lyon s'est tenu 3 avril 2018.

DIALOGUE OUVERT, MAIS AXÉ SUR LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT DES ENGAGEMENTS À CONFIRMER DANS 6 MOIS

A la demande de la **CFDT**, le Directeur de l'ESID de Lyon a reçu les représentants de la **CFDT** le 3 avril 2018. Il était accompagné du directeur adjoint et de la responsable RH de l'établissement.

L'ordre de jour était le suivant :

- Bilan des actions de l'ESID face aux problèmes identifiés par la CFDT en juin 2017;
- 2. Restructurations;
- 3. Avancement des agents de l'ESID;
- 4. Gestion risques psychosociaux (RPS).

Bilan des actions de l'ESID face aux problèmes identifiés par la CFDT en juin 2017

Suite aux problèmes identifiés par la **CFDT** en juin 2017 et pas encore traités, la direction de l'ESID <u>envisage de réaliser les actions</u> suivantes :

- Proposition d'un nombre d'agents classés par l'ESID supérieur aux années précédentes et aux droits ouverts de l'ESID, avant fusionnement au niveau de l'autorité locale d'emploi (ALE);
- 2. Communication systématique d'une indication de leur positionnement « établissement » parmi 3 stades aux conditionnants à l'avancement lors des entretiens annuels d'évaluation.

De plus, la CFDT note que l'ESID de Lyon a mené plusieurs actions afin de s'assurer que les N+1 connaissent les tenants et les aboutissants de l'évaluation annuelles des personnels civils.

Restructurations

Dans le cadre du projet d'établissement défini par le Directeur, un cycle de formations pour la reconversion d'emploi de certains agents touchés par l'évolution des régies va être lancé.

Une formation « surveillant de chantier » est en cours de contractualisation.

A horizon 2020, l'ESID de Lyon a pour <u>objectif de former 100 personnes</u>.

Année	Nombre de personnes formées
2017	7
2018	13 (prévision)
2019	???
2020	???

La formation des agents est un des trois axes du projet d'établissement avec le repyramidage et l'externalisation.

Avancement des personnels civils

Cette année encore, la **CFDT** a communiqué à la direction ses tableaux de suivi des avancements aux choix des personnels civils de l'ESID par corps.

A l'instar de la CFDT, le Directeur de l'ESID de Lyon n'a pu que constater l'existence d'une disparité entre ESID défavorable aux agents de l'ESID de Lyon. Le directeur s'est engagé obtenir plus d'avancement sur l'établissement. La CFDT sera vigilante dans l'avenir.

Gestion des risques psychosociaux (RPS)

L'enquête KARASEK, réalisée en 2017, a mis en lumière que 4 USID et 2 divisions sont particulièrement exposées aux RPS. Pour ces services, la direction de l'ESID prévoit le lancement d'un marché pour faire un état des lieux plus précis et définir un plan d'actions.

La **CFDT** a rappelé à la direction que :

- la mise en place d'indicateurs est obligatoire et primordiale dans la prévention des RPS;
- le guide du SGA sur les RPS liste une série d'indicateurs qui pourraient être adaptés et pertinents pour l'ESID de Lyon.

Conclusion

La CFDT relève que la priorité n°1 de la direction de l'ESID de Lyon reste le projet d'établissement basé sur le déploiement des marchés d'externalisation « SOS dépannage ».

Néanmoins, la **CFDT** a rencontré un directeur et ses adjoints ouverts au dialogue et aux propositions de la **CFDT**. De plus, elle a pu constater que les problèmes identifiés par la **CFDT** ont été résolus ou en passent de l'être. Pour cela, **rendez-vous est pris** dans six mois avec le Directeur pour un bilan des avancées.



La CFDT était représentée par :

- secrétaire général du syndicat CFDT Défense Rhône-Alpes Auvergne,
- interlocuteur CFDT principal pour l'ESID,
- interlocutrice CFDT adjointe.